

Description

LES PROFESSIONS DE SPÉCIALISTE DE DOUANE ET GARDE-FRONTIÈRE SERONT REGROUPÉES EN UNE NOUVELLE PROFESSION: SPÉCIALISTE EN DOUANE ET SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES. CETTE NOUVELLE FORMATION DÉBUTERA EN AOÛT 2021. INFORMATIONS DÈS L'AUTOMNE 2020.

Le ou la spécialiste de douane sont chargés du contrôle des marchandises de commerce qui franchissent la frontière suisse (importation, exportation et transit international). Ils vérifient si les biens sont déclarés correctement, fixent les redevances et veillent au respect des nombreuses dispositions légales suisses et internationales en matière de protection de la population, de l'environnement et de l'économie.

Leurs principales activités consistent à:

Déclaration des marchandises

- contrôler que la déclaration des marchandises corresponde aux produits transportés;
- comparer, au moyen d'outils informatiques, la déclaration en douane avec la facture, le bulletin de livraison ou le certificat d'origine;
- vérifier certaines marchandises directement dans les camions ou dans les halles de fret, procéder sur place à un contrôle par sondage (lutte contre les contrefaçons, notamment);
- se rendre au domicile de l'expéditeur ou du destinataire pour y effectuer sur place les opérations de dédouanement et les contrôles (documents et marchandises);
- tenir à jour une statistique du commerce en enregistrant tout le trafic des biens et marchandises;

Redevances douanières

- déterminer le numéro tarifaire, l'origine et le poids des marchandises pour fixer le montant des droits de douane, dont le taux peut varier selon la provenance ou le type de marchandises;
- percevoir les droits de douane, la TVA, les redevances sur le carburant, sur le tabac manufacturé, etc. ou sur le trafic des poids lourds;

Contrôle

- surveiller l'importation, l'exportation et le transit des marchandises;
- combattre le commerce illégal des animaux et des plantes protégées;
- déceler et détruire les contrefaçons, protéger les biens culturels;
- faire respecter les règles de protection de la population et de l'environnement en contrôlant le trafic des marchandises dangereuses;
- collaborer avec les offices et les spécialistes cantonaux ou nationaux (laboratoires de contrôle des denrées alimentaires, contrôleurs phytosanitaires, vétérinaires).

Environnement de travail

Les spécialistes de douane travaillent en petites équipes, dans des bureaux de douane aménagés dans toute la Suisse à proximité des halles de fret ou des lieux de transbordement de marchandises (frontières, aéroports, gares, grands centres économiques et industriels). Ils collaborent étroitement avec les gardes-frontière pour l'exécution de tâches spécifiques. Les horaires de travail des spécialistes de douane sont réguliers dans la mesure où l'activité et le lieu d'affectation le permettent.

Formation

La formation de spécialiste de douane s'acquiert au sein de l'Administration fédérale des douanes.

Lieux

- cours théoriques (31 semaines en 7 blocs) au Centre de formation de Liestal (BL);
- stages pratiques (73 semaines en 7 blocs) dans un bureau de douane de la région Romandie, Bâle, Zurich, Schaffhouse, Rheintal ou Tessin.

Durée

- 2 ans intégralement rémunérés.

Conditions d'admission

- nationalité suisse, liechtensteinoise ou permis C;
- âge compris entre 18 et 32 ans;
- CFC, maturité ou formation jugée équivalente;
- bonne connaissance d'une deuxième langue nationale;
- permis de conduire catégorie B.

Titre obtenu

- brevet fédéral de spécialiste de douane.

Contenu (branches d'examen)

- procédures douanières et procédures pénales douanières;
- classement tarifaire de marchandises et accords de libre-échange;
- présentation et entretien technique.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler en équipe
- Sens de l'observation
- Bonne mémoire
- Esprit méthodique
- Autorité
- Résistance nerveuse

Perspectives professionnelles

À l'issue de leur formation, les spécialistes de douane sont affectés dans un bureau de douane en fonction des besoins. L'Administration fédérale des douanes encourage fortement les nouveaux collaborateurs à choisir des lieux d'affectation dans d'autres régions linguistiques, pour parfaire la maîtrise d'une autre langue et pour acquérir de l'expérience.

Les spécialistes de douane passent parfois de l'autre côté de la frontière et peuvent être appelés à collaborer dans des organes internationaux. Ils sont ainsi engagés dans des missions à l'étranger pour le compte de diverses organisations.

Selon leurs intérêts et leurs aptitudes, ils peuvent compléter leur formation et accéder à une fonction de cadre dans un bureau de douane ou à un poste à responsabilités dans l'une des quatre directions d'arrondissement ainsi qu'à la Direction générale des douanes à Berne.

Perfectionnement

Les spécialistes de douane peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours organisés par l'Administration fédérale des douanes (service antifraude, camion scanner mobile, etc.);
- brevet fédéral de transitaire, formation en emploi, Genève;
- brevet fédéral de spécialiste de commerce international, formation en emploi, Paudex/Lausanne;
- diplôme fédéral de chef-fe du commerce international, formation en emploi, divers lieux de Suisse alémanique;
- diplôme fédéral d'enquêteur-se de douane (profil antifraude douanière), formation modulaire en emploi, Berne;
- diplôme d'expert-e en douanes ES, formation modulaire en emploi, Liestal;
- Master of Advanced Studies (MAS) en logistique management international, 2 ans, Windisch (AG);
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Déclarant en douane BF/Déclarante en douane BF
- Essayeur juré/Essayeuse jurée
- Garde-frontière BF/Garde-frontière BF
- Spécialiste de commerce international BF/Specialiste de commerce international BF
- Spécialiste en expédition et logistique internationale BF/Specialiste en expédition et logistique internationale BF

Adresses

Administration fédérale des douanes
Monbijoustrasse 40
Centre RH Berne
3003 Berne
Tél.: +41 (0)58 463 77 77
<http://www.ezv.admin.ch>

Administration fédérale des douanes
Point de passage Col France
2400 Le Locle
Tél.: 058 469 72 52
<http://www.ezv.admin.ch>